

**PUBLICITE FONCIERE**

Pour les besoins de la publicité foncière, il est précisé que :

- La désignation exacte des biens objet du document d'arpentage est la suivante :

**PARCELLES MERES**

Sur la commune de PIETROSELLA (Corse-du-Sud)

Deux parcelles de terres, cadastrées :

- Section AD numéro 297, lieudit Casacie, pour 1ha 23a 23ca
- Section AD numéro 299, lieudit Casacie, pour 1ha 95a 26ca Parcelle concernée

Divisées comme suit :

ANCIENNE DESIGNATION				NOUVELLE DESIGNATION		
SECTION	N°	LIEUDIT	CONTENANCE	SECTION	N°	CONTENANCE
AD	297	CASACIE	01ha23a23ca	AD		
				AD		
				AD		
AD	299	CASACIE	01ha95a26ca	AD		
				AD	0486	01ha11a75ca
				AD	0488	00ha09a03ca
				AD	0489	00ha08a62ca

Parcelle concernée

Parcelle concernée

Parcelle concernée

Commune : PIETROSELLA (228)

Numéro d'ordre du document d'arpentage : 935L

Document vérifié et numéroté le 08/03/2018

AAJACCIO

Par M. DUROUX GEOMETRE Signé

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL**

**CERTIFICATION**  
(Art. 25 du décret n° 55-471 du 30 avril 1955)

Le présent document d'arpentage, certifié par les propriétaires soussignés (3) a été établi (1) :

A - D'après les indications qu'ils ont fournies au bureau,

B - En conformité d'un piquetage : \_\_\_\_\_ effectué sur le terrain ;

C - D'après un plan d'arpentage ou de bornage, dont copie ci-jointe, dressé le \_\_\_\_\_ par \_\_\_\_\_ géomètre à \_\_\_\_\_

Les propriétaires déclarant avoir pris connaissance des informations portées au dos de la présente 6463.

\_\_\_\_\_ , le \_\_\_\_\_

Section : AD

Feuille(s) : 000 AD 01

Qualité du plan : Plan régulier avant 20/03/1980

Echelle d'origine : 1/2000

Echelle d'édition : 1/2000

Date de l'édition : 08/03/2018

Support numérique : \_\_\_\_\_

AJACCIO

6, Parc Cunéo d'Omano. BP409

20195 AJACCIO CEDEX1

Téléphone : 0495503701

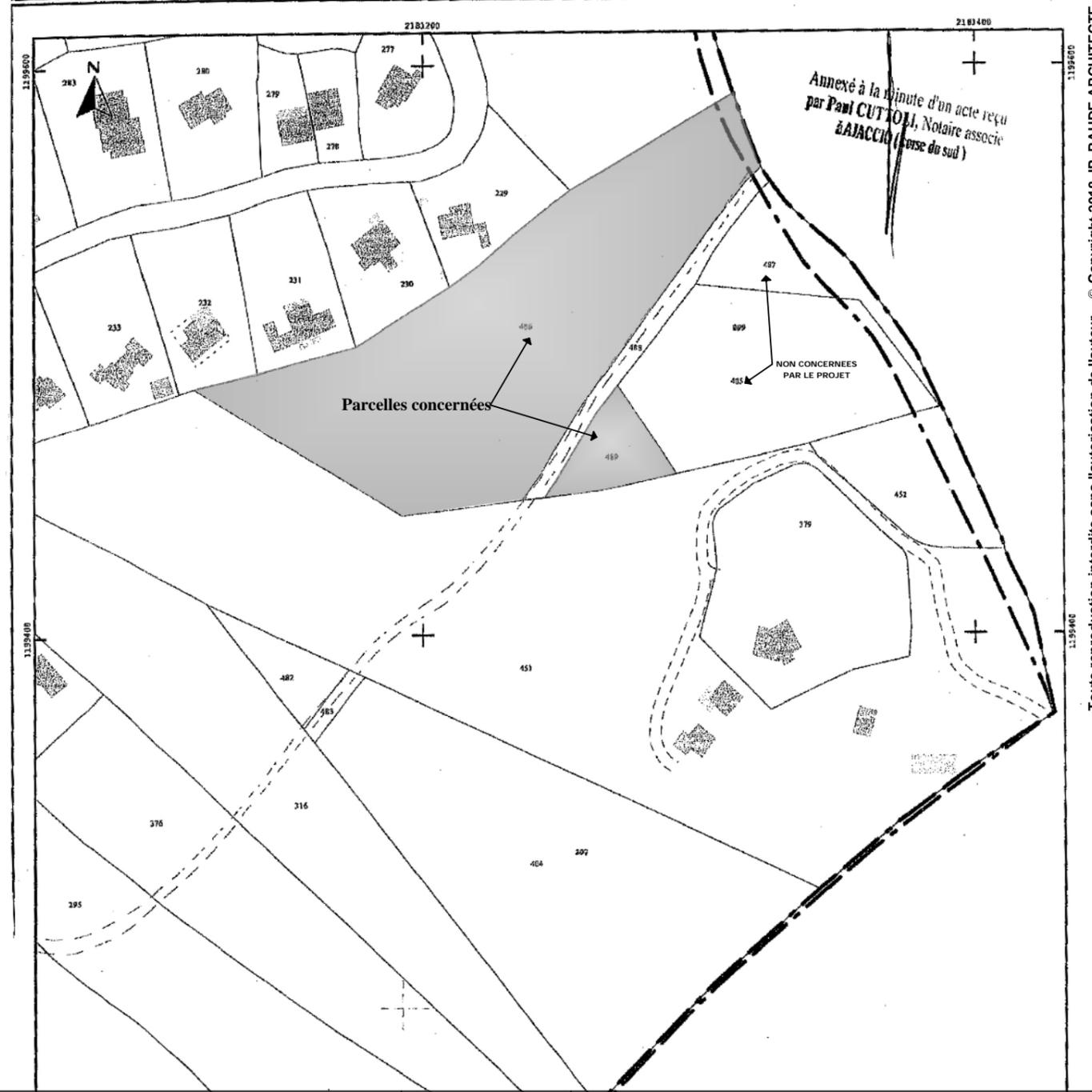
Fax : 0495503517

cdif.ajaccio@dgif.finances.gouv.fr

(1) Roger les mentions triples. Le formule A n'est applicable que dans le cas d'un bornage (plan récent par voie de l'Etat). Dans la formule B, les propriétaires peuvent avoir effectué eux-mêmes le piquetage.

(2) Qualité de la paroisure (alignement, aspect, inspection, utilisation ou technique relative au cadastre, etc...)

(3) Préciser les noms et qualité du signataire et si différent du propriétaire (mandataire, avocat, représentant qualifié de l'association, etc...)



Annexé à la minute d'un acte reçu par Paul CUTOLO, Notaire associé à AJACCIO (Corse du sud)

PERMIS VALANT DIVISION PARCELLAIRE		23/05/2019	Demande de permis		
PLAN DE SITUATION - CADASTRE		ECHELLE : 1/2000	DESSINATEUR : JP-PC 3	N° Client : 036-18	Plan N° : 61
				PC 1	2281-409

Les présents plans sont exclusivement destinés à l'instruction administrative du dossier de demande. Ce ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent en aucun cas être utilisés directement pour réaliser la construction.

Maitrise d'oeuvre : Jean-pierre BAUDE - Architecte D.P.L.G  
Les Echoppes - 20166 PORTICCIO  
Tél : 09.80.56.77.12  
Mail : architecte.baude@wanadoo.fr

Maitre d'ouvrage : FAMILLE DJERELIAN ELISE - MICHELLE - CHRISTIAN  
PARC BERTHAULT - RESIDENCE PALMIER - PORTE A 20000 AJACCIO

Localisation du projet : PERMIS VALANT DIVISION PARCELLAIRE  
LIEU DIT CASACIE  
20166 - PIETROSELLA - CORSE DU SUD  
Section AD - Parcelle N° 486-488-489 - Surf. = 12940 m²

- Toute reproduction interdite sans l'autorisation de l'auteur - © Copyright 2018 JP. BAUDE ARCHITECTE